

**LE FRANÇAIS,
PARLONS-EN.**

Mémoire présenté à la
Commission des États généraux
sur la situation et l'avenir de
la langue française au Québec

par

une citoyenne,
Josette Lincourt

TABLE DES MATIÈRES

<u>TABLE DES MATIÈRES</u>	2
<u>SUR L'AUTEUR</u>	3
<u>RÉSUMÉ</u>	4
<u>PRÉAMBULE</u>	5
<u>QUELQUES EXEMPLES</u>	7
<u>PERLES</u>	9
<u>CONCLUSION</u>	12
<u>ANNEXE</u>	14

SUR L'AUTEUR

Qui est Josette Lincourt?

Je suis une femme bien ordinaire : cinquantaine, ni linguiste ni poète, pas non plus éducatrice, seulement une personne qui a l'oreille à l'écoute et pour qui le français parlé, même s'il est important, prend seconde place au français écrit tel qu'on le retrouve dans les journaux, livres, périodiques, magazines.

Le français parlé a souvent semblé et semblera toujours massacré : il y a les termes de l'heure, les expressions locales, les termes ressortissants de nouvelles technologies, les expressions utilisées depuis la nuit des temps et qui continueront de l'être, qu'elles soient désuètes ou pas, incorrectes ou pas.

Il faut tout de même admettre que le français parlé dans nos média d'information par les maîtres de ces média est quand même très souvent plus que potable : c'est quand on écoute des émissions impliquant la populace que les cheveux nous hérissent sur la tête...

J'habite Ville Saint-Laurent, une ville à haut pourcentage ethnique, et c'est un plaisir non mitigé que d'entendre les gens s'exprimer en interjectant parfois des expressions d'ailleurs, mais tout au moins, *ils communiquent!* N'est-ce pas là le but de toutes les langues, de permettre la communication?

C'est ce qu'en pense une femme ordinaire comme moi qui en a marre de voir les politiciens se servir de la langue comme d'une carotte pour mener l'âne populaire à leurs fins, à la séparation du Québec de notre beau grand pays, le Canada.

RÉSUMÉ

Ce mémoire a pour but d'infirmer les mythes selon lesquels la langue française au Québec serait en grave danger. Il est certain que le Ministère de l'Éducation ne fait plus adéquatement son travail pour que le français écrit soit bien enseigné dans les écoles et institutions tel qu'il peut être remarqué dans presque tout texte écrit par des individus, fut-ce des lettres, des petites notes, des courriels. Toutefois, la langue parlée n'est pas plus en danger actuellement qu'elle l'était il y a plus de cent ans, comme on le constatera à la lecture de ce mémoire, qui se base beaucoup sur un « Dictionnaire de nos fautes contre la langue française » publié par Raoul Rinfret en **1896!**

À la lecture de ce volume, il devient clair et évident que la langue française, comme toute langue quelle qu'elle soit, subit des changements, possède une vie dynamique, évolue et s'adapte aux réalités de l'heure, qu'elles soient technologiques ou contextuelles.

De plus, le volume qui a inspiré ce mémoire contient des preuves qu'il y a effectivement eu de grands progrès dans notre langue, même s'il démontre aussi que certains termes ont été en usage si longtemps qu'ils sont restés ancrés dans la langue populaire et, sans vouloir dénigrer qui que ce soit, chez les gens qui n'ont pas eu le privilège d'avoir des éducateurs qui auraient pu les replacer sur le droit chemin de la langue correcte.

Je me sers donc sans ambage de ce volume et les portions de texte entre guillemets y prennent source. Si j'en avais eu l'occasion et le temps, j'aurais aimé consulter, s'ils existent encore quelque part, les ouvrages mentionnés à l'ANNEXE pour encore mieux étoffer cette courte soumission.

PRÉAMBULE

En lisant le texte qui suit, on se rend vite et facilement compte qu'il aurait pu être pondu par nos gourous de la langue actuels.

« PREFACE¹

Le livre que je publie est, en grande partie, en résumé de tout ce qui a été écrit au Canada relativement à nos fautes contre la langue française (la liste des ouvrages mis à contribution est donnée plus bas)². Quelques ouvrages français, qui traitent des locutions vicieuses en usage en France, ont été consultés. J'ai ajouté un assez grand nombre de termes locaux, que j'avais commencé à recueillir il y a quelques années.

Afin de ne pas surcharger ce DICTIONNAIRE, je ne corrige pas les fautes que font seules les personnes sans instruction, ni les fautes qui se commettent dans l'emploi des mots techniques des professions et des métiers, à moins que ces mots n'appartiennent au domaine public.

Il nous faut apprendre le français tel qu'il existe en France. Il ne peut être question pour nous de créer une langue spéciale. Je suis forcé de condamner, bien à regret, une foule d'expressions employées ici tous les jours, mais qui ne sont plus correctes parce qu'elles ont vieilli ou changé de signification. Si nous commençons à nous écarter, de propos délibéré, du véritable français, tel qu'il est parlé et compris de nos jours, en conservant nos archaïsmes, où nous arrêterons-nous?

[mes soulignés – ce serait présentement plutôt laid]

Il est inutile d'ajouter que je ne condamne pas les mots de la langue canadienne qui n'ont pas d'équivalents en France.

Nous sommes obligés d'apprendre l'anglais. Apprenons-le bien. Mais quand nous parlons le français, évitons d'y mêler des mots à moitié anglais. Je signale avec soin les anglicismes, cette plaie de notre langue.

Le génie d'une langue ne peut s'apprendre dans les dictionnaires, a-t-on dit. C'est vrai. Mais avant d'essayer de nous pénétrer du génie de la langue française par la lecture des bons auteurs, débarrassons-nous au moins des fautes grossières que nous commettons contre elle. Ce petit DICTIONNAIRE nous aidera, j'espère, à atteindre ce but.

M. Fréchette³ a recueilli des notes très complètes sur notre langue canadienne. Je le remercie de tout cœur de me les avoir communiquées. Elle m'ont été bien utiles. Elles contiennent un grand nombre d'expressions vicieuses qui ne sont pas mentionnées dans les autres ouvrages.

Le DICTIONNAIRE est divisé en plusieurs parties. Il s'est glissé quelques erreurs dans la disposition des articles. Il a été difficile, dans certains cas, d'établir une ligne de démarcation entre la première et la deuxième partie.

La PREMIÈRE PARTIE contient nos fautes contre la langue française et leurs corrections.

¹ RINFRET, Raoul, « Dictionnaire de nos fautes contre la langue française », Cadieux et Derome, éditeurs (1896).

² Cette liste sera en annexe à la toute fin de la soumission, pour information.

³ M. Louis Fréchette, avocat, personnage politique, poète et écrivain (1839-1908) a écrit divers ouvrages à la fin du dix-neuvième siècle.

La DEUXIÈME PARTIE contient les mots dont le genre est douteux ou quelquefois changé; la définition des mots qu'on peut confondre à cause de leur synonymie ou de leur paronymie; les difficultés et les règles relatives à nos fautes contre la langue. J'ai ajouté quelques articles oubliés dans la PREMIÈRE PARTIE, préférant les donner hors de leur place, plutôt que de ne les pas donner du tout.

La TROISIÈME PARTIE traite de la prononciation. Je ne cite que les mots que nous prononçons mal, et nos principaux défauts de prononciation. Ces défauts sont : 1° de faire ordinairement *a* trop grave (V. *A*); 2° de ne pas prononcer *g* assez de la gorge (V. *G*); 3° de ne pas faire sentir les consonnes *d, l, m, n, r*, lorsqu'elles sont doubles; 4° de mal prononcer les diphthongues *oi, un*. (V. *Oi, Un*.)

Nous commettons beaucoup de fautes de prononciation par une négligence inexcusable.

QUATRIÈME PARTIE » Nous nous servons tous les jours de la langue anglaise; ce qui nous fait parfois mal épeler un mot français parce que son orthographe ressemble à celle du mot anglais correspondant. J'ai recueilli ces termes paronymes, retranchant ceux qui sont employés rarement.

La CINQUIÈME PARTIE donne les mots dont l'accent circonflexe est quelquefois oublié. »

QUELQUES EXEMPLES

Je n'ai certainement pas l'intention de reproduire ce dictionnaire, mais je vais ci-après citer des exemples qui vont démontrer que certains termes sont utilisés depuis trop longtemps pour être bannis dans le langage courant et que certains anglicismes pour

lesquels il n'existait pas à l'époque de termes corrects en français ont été soit corrigés ou abandonnés, donc une grande amélioration.

Termes utilisés depuis la nuit des temps	Améliorations	Statu quo
Arpenteur	Nommer au lieu de	appointer Boom
Backgammon	Archevêché	archidiocèse Cancellor
Bâdrer	Voies de fait	assaut et batterie Charrue (pour la neige)
Barrer	Vérificateur	auditeur Collection (perception)
Beigne	Moyenne	average Déshabiller (se)
Blé-d'Inde	Auvent	awning
Calèche	Appuyer	backer
Carreauté	Sous-sol	basement
Chaudière	Œil au beurre noir	blackeye
Coquerelle	Boulon	bolt
Endormir (s')	Pompiers	brigade du feu
Ketchup	Flan	custard
Patate	Agenda	diary
Ramancheur	Répertoire	directory
	Manufacture	facterie
	Trombone	fastener
	Remaniement	gerrymandering
	Borne-fontaine	hydrant
	Acte d'accusation	indictment

Buanderie	laundry
Ébéniste	meublier
Plâtrier	plastereur
Bureau de poste	post-office
Cotes de la bourse	quotation
Sac de voyage	satchel
Surlonge	sirouenne
Théière	Thépot
Mandat de perquisition	Warrant
Assignation	Writ
Levure	Yeast

PERLES

Le volume contient aussi des perles de nature politique telles celles qui suivent :

« **Monument national** – Est une expression ridicule pour désigner le grand édifice construit à Montréal par la Société Saint-Jean-Baptiste. Pourquoi ne pas se servir de *Salle Saint-Jean-Baptiste*, comme cela a déjà été suggéré plusieurs fois? »

« **Puissance du Canada** – M. Fréchette dit : « En donnant le nom de *Puissance du Canada* à la Confédération canadienne, non seulement nous

commettons une faute de français, mais encore nous nous rendons ridicules.

Les géographes français, tout en riant de nos bévues, sont bien forcés de nous appeler comme nous nous appelons nous-mêmes. Est-ce qu'ils ne disent pas le *Céleste Empire* en parlant de la Chine?

Puissance se dit d'un pays considéré dans ses rapports avec les autres pays. *La France est une des grandes PUISSANCES européennes.* Mais c'est une faute de dire : *les chemins de fer, les canaux de la PUISSANCE, pour : les chemins de fer, etc., de la Confédération, de l'État.* Il serait moins incorrect de dire : *les canaux du DOMINION, que les canaux de la PUISSANCE.* »

Et personne n'ignore que le français des Français, loin d'être parfait de nos jours alors qu'il s'y glisse de plus en plus d'anglicismes par snobisme ou autrement, ne l'était pas plus il y a cent ans :

« **Tralée** – N'est pas français, bien qu'employé dans le langage populaire en France. Dites : *un grand nombre, une grande quantité, une bande, une troupe, etc., d'enfants, de personnes.*

Tralée vient sans doute du mot français *trôlée*, qui signifie; troupe de personnes faisant route ensemble. »

Dans son *Dictionnaire*, Raoul Rinfret semble souvent être en désaccord avec Bescherelle :

« **Couleur** – *Couleur* est du masculin quand il est employé pour désigner ce qui a de la couleur. On dira : *Le COULEUR de chair; ce ruban est d'un beau COULEUR de feu*; on dit aussi : *ruban COULEUR de feu*.

(...)

Bescherelle dit qu'il faut écrire : *la COULEUR bleu indigo, la COULEUR rouge foncé, la COULEUR bleu clair.* »

Il s'en prend encore à Bescherelle avec le mot suivant :

« **Période** – Est du féminin quand il désigne un espace de temps déterminé par le retour d'un phénomène qui revient à des époques fixes. *Période Julienne, dyonisienne.* Aussi en termes d'astronomie, de géologie, de mathématique, de musique, de rhétorique, etc. – Il est du masculin quand il signifie le plus haut point où une personne, une chose puisse arriver. *Le dernier période de la maladie; le plus haut période de la gloire.* Quand *période* désigne un espace de temps indéterminé, il est encore du masculin. Mais Bescherelle ajoute : « En ce dernier sens plusieurs font *période* du féminin. » »

En 1896, le masculin était encore bien ancré :

« **Masculin** – Les mots suivants s'emploient seulement au masculin : Amateur, artisan, censeur, chef, défenseur, docteur, écrivain, grognon, imposteur, peintre, philosophe, poète, possesseur, professeur, sauveur,

successeur, témoin, traducteur : *Elle fut le seul témoin de l'accident; elle est bon auteur, bon peintre, grand philosophe, etc. »*

Pourquoi la langue évoluerait-elle seulement dans les sens qui sont politiquement corrects ou dans les sens qui font notre affaire du moment? La langue évolue, un point, c'est tout.

CONCLUSION

La langue continuera son évolution bien après que les politiciens actuels mangeront des pissenlits par la racine et leur acharnement à se servir de cet appât pour mobiliser les petites gens n'est que de l'énergie mal investie.

Présentement, nous parlons mieux que les Français de la belle France d'outre-mer! Nous nous servons moins d'anglicismes qu'eux!

Je comprends bien que ce que nos gouvernants actuels au Québec veulent, c'est que nous soyons un peuple Québécois, mais pour le moment, nous sommes encore Canadiens-français (« **Canadien-français** – C'est ainsi que nous devons écrire ce mot : *Un Canadien-français*. Un C majuscule, un trait d'union entre les deux mots et une petite f. Mais si ce mot composé est adjectif, il prend un petit c : *le peuple canadien-français*. ») et ce n'est pas en s'acharnant sur les petites réclames de petits marchands qu'ils vont améliorer le sort de la langue française au Québec.

Il faudrait plutôt regarder du côté des bons offices du ministère de l'Éducation! Peut-être faudrait-il retourner à l'ancien système des longues dictées? Peut-être faudrait-il

accorder ou enlever des points dans tout travail écrit en milieu scolaire et non porter attention seulement au contenu? Il faudrait toutefois que les professeur(e)s aient une meilleure connaissance de la langue que leurs élèves.

Il serait souhaitable que nos gouvernants laissent la langue à sa poursuite dynamique, tout en chargeant le ministère de l'Éducation de voir tout au moins à ce qu'elle soit adéquatement enseignée, ce qui n'es plus le cas depuis un trop grand nombre d'années, et se contentent de gérer et d'administrer en termes sociaux et économiques. Nous n'avons pas assez de ressources pour les gaspiller en « police de la langue » se promenant pour mesurer les lettres de mots anglais contre les mots français de réclames : nous avons besoin d'un gouvernement qui s'occupe de remettre sur pied notre système de soins de la santé qui est en train de périlcliter.

L'important, c'est que de plus en plus de gens puissent communiquer entre eux, même si les mots ne sont pas toujours justes et que quelques phrases sont ponctuées de termes empruntés à d'autres langues.

Josette Lincourt

ANNEXE

LISTES DES OUVRAGES CONSULTÉS⁴

OUVRAGES CANADIENS

*Manuel des Difficultés les plus communes de la Langue Française, suivi d'un Recueil de Locutions Vicieuses*⁵. Québec, 1841; l'Abbé T. Maguire, V.G.

Recueil des Expressions Vicieuses et des Anglicismes les plus fréquents. Québec, 1860; par un membre de la Société Typographique de Québec.

Le Mémorial des Vicissitudes et des Progrès de la Langue Française en Canada. Montréal, 1879; Bibaud.

L'Anglicisme, voilà l'Ennemi. Québec, 1880; J.P. Tardivel.

Glossaire Franco-Canadien et Vocabulaire de Locutions Vicieuses usitées au Canada. Québec, 1880; Oscar Dunn.

Petit Vocabulaire à l'usage des Canadiens-Français. Trois-Rivières, 1880; l'Abbé N. Caron.

Manuel des Expressions Vicieuses les plus fréquentes. Ottawa, 1880; J.F. Gingras.

Dictionnaire des Locutions Vicieuses du Canada (lettre A). Québec, 1881; J.A. Manseau.

Anglicismes et Canadianismes. Québec, 1888; A. Buies.

Fautes à Corriger. Québec, 1890; Alphonse Lusignan.

La Langue Française au Canada. Québec, 1890; Napoléon Legendre.

⁴ Voir note de bas de page 1.

⁵ Le vice et les vicissitudes prenaient beaucoup de place à une époque où le clergé détenait les pouvoirs décisionnels bien plus que les politiciens en éducation et en politique chez les Canadiens-français.

À propos d'Éducation. Montréal, 1893; Louis Fréchette.

Notre Langue Technique (Conférences). Québec, 1890; C.E. Gauvin.

Dictionnaire Canadien-Français. Montréal et Boston, 1894; Sylvia Clapin.

« *Corrigeons-nous* » de « *La Patrie* ». Montréal, du 18 juillet 1893 au 6 juillet 1895; Louis Fréchette.

Notes, contenant environ 4500 mots, recueillies par M. Fréchette, et mises à la disposition de l'auteur.

OUVRAGES FRANÇAIS

Du Bon Langage, et des Termes et des Locutions Vicieuses à éviter. Paris, 1876; comtesse Drohojowska.

Les Omnibus du Langage avec le Corrigé des Locutions Vicieuses. Paris; D. Lévi Alvarès, père.

2000 Locutions et Fautes à Corriger. Paris. Collection « Cent Bons Livres ».

Petit Dictionnaire raisonné des Difficultés et Exceptions de la Langue Française. Paris, 1886; Soulice et Sardou.